



INTERPELLATION des associations et collectifs du Var en demande de mobilisation pour les personnes vulnérables suite à la crise sanitaire

URGENCE A MOBILISATION face à la crise sanitaire COVID 19 qui impacte les personnes les plus vulnérables

Destinataires :

Monsieur Le Préfet du VAR
Monsieur Le Président du Conseil Départemental du Var
Monsieur le Président de la métropole MTPM et Maire de Toulon
Monsieur le Maire de Draguignan
Monsieur le Maire de Brignoles
Monsieur le Maire de Fréjus.

Depuis plusieurs années, associations et collectifs alertent les institutions sur la situation des personnes à la rue notre région et plus particulièrement sur le département du Var qui ne fait que s'aggraver.

Nous rappelons que les personnes sans-abri sont d'autant plus fragiles qu'elles sont confrontées à une absence de prise en charge médicale, renforcée par les mesures récentes gouvernementales concernant l'aide médicale d'État et le délai de carence pour les demandeurs d'asile.

Aujourd'hui, cette population doit faire face non seulement à l'épidémie de Covid-19 mais surtout à des difficultés accrues d'accès aux dispositifs de soins et de reconnaissance de leurs droits à une couverture santé. Des personnes sans domicile, étrangères ou françaises, sont ainsi contraintes de rester dehors dans des conditions insalubres, en l'absence de toute mesure prise à leur égard. Cette situation de précarité ne leur permet ni d'être informées et protégées, ni d'être en mesure de suivre les recommandations des autorités sanitaires.

Dans ces circonstances, nous vous demandons de garantir la continuité et la non-discrimination dans l'accès aux traitements et aux soins pour l'ensemble de ces personnes, notamment par :

- La mise en place de procédures rapides d'ouverture et de prolongation de leurs droits à une couverture santé ;
- La mise à disposition du matériel nécessaire, pour ces personnes et les équipes médico-sociales directement en lien avec elles (il s'agit de permettre à chacun.e de respecter les gestes barrières : eau, savon, gel hydro alcoolique, masques) ;
- Le soutien et le développement d'équipes de santé mobiles, de consultations médicales adaptées (téléconsultation et en présentiel), avec de l'interprétariat (permanences téléphoniques multi-langues et numéro vert)

Nous vous demandons également que les annonces nationales sur la réquisition de biens nécessaires se traduisent sur notre territoire par des mobilisations rapides de lieux de vie dignes et adaptés aux besoins des personnes, qu'elles soient en famille ou isolées, tels que des biens vacants, des établissements scolaires, des résidences étudiantes, Gymnases, salle de sport gérés par les collectivités locales ou tout autre lieu adapté permettant de mettre à l'abri les personnes dans de bonnes conditions. Certaines associations sollicitent ces lieux depuis plus d'une semaine afin de répondre aux sans-abris qui ne peuvent plus rentrer dans les centres d'hébergements existants.

Nous sollicitons également des lieux spécifiques de confinement en dehors des hébergements actuels pour pouvoir isoler et soigner des sans-abris atteints de COVID avec les moyens humains sanitaires et sociaux.

Nos associations et collectifs, qui ont déjà adapté leurs services depuis une semaine, pourront envisager la possibilité de s'associer au fonctionnement des lieux réquisitionnés.

Nous attendons que ces offres d'hébergement soient ouvertes à toutes les personnes en situation de rue, de façon inconditionnelle, ainsi qu'à celles qui vivent dans des lieux non adéquats à la mise en œuvre des mesures sanitaires et d'hygiène indispensables pour assurer leur protection face à l'épidémie.

Nous demandons de toute urgence que les effectifs intervenants au quotidien soient équipés de masques et alimentés en solution de gel hydro alcooliques.

Dans un contexte de fermeture de certains services d'aide alimentaire (lieux habituels de distribution non adaptés et faute d'équipements de protection des équipes), de nombreuses personnes ne parviennent plus à se nourrir.

C'est pourquoi il semblerait nécessaire d'organiser un service de préparation et de livraison de repas pour les personnes sans possibilité de cuisiner ainsi qu'un approvisionnement en denrées ou une distribution de bons alimentaires pour les personnes vivant sur des lieux où il leur est possible de cuisiner.

Les réponses opérationnelles actuelles vont devenir très rapidement insuffisantes faute de moyens financiers supplémentaires et faute d'un soutien effectif des acteurs professionnels et bénévoles qui œuvrent actuellement sur les dispositifs encore opérationnels.

Vous en remerciant,

François MATURIN Directeur de l'AVAF, Représentant la Fédération des acteurs de la solidarité
Jean-Paul JAMBON Représentant Départemental Var Fondation Abbé Pierre
Marie-Noëlle SERENO Représentant la Cimade var
Benjamin Rosier Secours Catholique var
Coordination var migrants 83